**Groupe de Soutien de Genève pour la Protection et la Promotion**

**des Droits Humains au Sahara occidental**

**(GSGPPDHSO)**

[**www.genevaforwesternsahara.org**](http://www.genevaforwesternsahara.org)

**Communiqué de presse**

**60ème anniversaire de la résolution 1514 (XV)**

**de l’assemblée générale de l’ONU**

**Déclaration sur l’octroi de l’indépendance des pays et aux peuples coloniaux**

**La communauté internationale doit mettre un terme à l’occupation illégale du Sahara occidental de la part du Royaume du Maroc**

**Bir Lehlu / Genève, 14 décembre 2020**

En célébrant le soixantième anniversaire de l'adoption de la résolution 1514 (XV), le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental (256 organisations membres) condamne fermement la persistance de l'occupation illégale et de l'annexion d'une grande partie du Sahara occidental par le Royaume du Maroc.

Le paragraphe 4 de la Déclaration stipule que : *« Il sera mis fin à toute action armée et à toutes mesures de répression, de quelque sorte qu'elles soient, dirigées contre les peuples dépendants, pour permettre à ces peuples d'exercer pacifiquement et librement leur droit à l'indépendance complète, et l'intégrité de leur territoire national sera respectée. »*

Il convient de rappeler que le Sahara occidental a été inscrit par l'Assemblée générale des Nations Unies comme territoire non autonome en 1963 et qu'en 1966, l'ancienne puissance coloniale puis puissance administrante du territoire, l'Espagne, a reçu de l'Assemblée générale des Nations unies un mandat (rés. 2229 - XXI) pour déterminer la procédure d'organisation d'un référendum en vue de permettre à la population autochtone du territoire d'exercer librement son droit à l'autodétermination : un mandat que l'Espagne n'a jamais rempli.

En octobre 1975, la Cour internationale de justice a rendu son avis consultatif sur le Sahara occidental. Dans ses conclusions, la Cour a déclaré que les documents et informations qui lui ont été présentés n'établissent aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental et le Royaume du Maroc et qu'elle n'a pas trouvé de liens juridiques de nature à affecter l'application de la résolution 1514 (XV) dans la décolonisation du Sahara occidental et, en particulier, du principe d'autodétermination par l'expression libre et authentique de la volonté des peuples du territoire.

- 2 -

Il convient également de rappeler que, le jour même où le Royaume du Maroc a lancé l'invasion du territoire, le Conseil de sécurité de l'ONU (rés. 380 - 06/11/1975) a demandé au Maroc de retirer immédiatement du territoire du Sahara occidental tous les participants à la marche.

Le 21 novembre 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies (rés. 34/37) a profondément déploré l'aggravation de la situation résultant de la poursuite de l'occupation du Sahara occidental par le Royaume du Maroc et l'a exhorté à mettre fin à l'occupation du territoire. Dans le même temps, l'Assemblée générale a reconnu le Front Polisario comme représentant du peuple du Sahara occidental. En effet, aujourd'hui, le Front Polisario est reconnu au plus haut niveau de l'ONU comme l'interlocuteur dans le processus d'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental, tout en exprimant sa plus grande préoccupation après la rupture du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991 dans le Territoire non autonome du Sahara occidental, regrette profondément que la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental n'ait pas encore pu remplir son mandat principal : l'organisation du référendum d'autodétermination.

Le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental souligne qu'au cours des 16 années de conflit (1975 - 1991), la Puissance occupante a commis un grand nombre de violations graves des droits de l'homme et de du Droit International Humanitaire. Ces violations sont devenues systématiques au cours de la période d'occupation qui a suivi ; elles sont intimement liées à la répression exercée contre quiconque milite pour la mise en œuvre du droit inaliénable à l'autodétermination.

Avec la réactivation du conflit, la répression des forces d'occupation marocaines a intensifié les représailles contre la population sahraouie et en particulier contre les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes qui tentent de rendre compte de la répression contre les civils dans un territoire fermé depuis plusieurs années à tout observateur indépendant, y compris le Haut Commissariat aux droits de l'homme.

Juste avant la fin du cessez-le-feu, le 13 novembre dernier, plusieurs militants sahraouis de premier plan, dont la lauréate Aminatou Haidar, avaient été pris pour cible pour harcèlement et surveillance accrue en raison de la création d'une nouvelle organisation appelée Instancia Saharaui conta la Ocupación Marroquí (ISACOM). Suite à la reprise du conflit le 13 novembre, un total de 25 jeunes Sahraouis ont été arrêtés en réponse aux manifestations de rue en faveur du droit des Sahraouis à l'autodétermination. Les journalistes sahraouis sont visés par la puissance occupante, y compris ceux qui appartiennent aux organisations de journalistes Equipe Media et Nushatta Foundation.

Le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental appelle l'attention de la communauté internationale sur sa responsabilité dans la persistance de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Royaume du Maroc. Les anciennes puissances coloniales, France et Espagne, ainsi que les États-Unis, doivent cesser leur politique de complicité avec l'entreprise coloniale du Royaume du Maroc au Sahara occidental.

- 3 -

Soulignant que le Sahara occidental est le seul Territoire non autonome sans Puissance administrante reconnue et qu'il est également le seul sous occupation militaire illégale, le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental rappelle les termes des paragraphes 2 et 3 du projet de résolution A/C.3/75/L.47 de l'Assemblée générale adopté le 19 novembre 2019, intitulé "Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination" :

*2. Se déclare fermement opposée* à tous les actes d’intervention, d’agression ou d’occupation militaires étrangères, qui ont eu pour effet d’empêcher l’exercice du droit des peuples à l’autodétermination et d’autres droits fondamentaux dans certaines régions du monde ;

*3. Demande* aux États responsables de tels actes de mettre fin immédiatement à leur intervention et leur occupation militaires dans des pays et territoires étrangers ainsi qu’à tous les actes de répression, de discrimination et d’exploitation et à tous les mauvais traitements infligés aux peuples visés, et en particulier aux méthodes cruelles et inhumaines qu’ils emploieraient contre eux à ces fins .

Tout en condamnant dans les termes les plus forts le mépris que le Royaume du Maroc manifeste à l'égard du peuple sahraoui et de son représentant, le Front Polisario, le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental demande instamment :

* au Comité international de la Croix-Rouge de surveiller les violations des normes du droit international humanitaire et en particulier de la quatrième Convention de Genève ;
* à la Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d’envoyer d'urgence une mission de surveillance au Sahara occidental occupé et à présenter un rapport lors de la prochaine session du Conseil des droits de l'homme ;
* au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies d’accorder une attention particulière aux violations des droits de l'homme, y compris le droit à l'autodétermination, résultant de l'occupation militaire du Sahara occidental par le Royaume du Maroc, conformément au paragraphe 5 du projet de résolution A/C.3/75/L.47 susmentionné, et de créer un mandat de Rapporteur spécial sur la situation au Sahara occidental occupé ;
* le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, le Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, le Groupe de travail sur la détention arbitraire et le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires d’examiner d'urgence les informations qui pourraient leur être soumises dans le cadre de ce conflit ;
* le Secrétaire général des Nations unies d’assumer personnellement le rôle de facilitateur afin que la MINURSO, seule mission des Nations unies dont le mandat principal est la mise en œuvre d'un droit fondamental de l'homme et des peuples, puisse enfin organiser un référendum libre conformément à la résolution 1514 (XV) de l'AGNU, seul moyen de trouver une solution politique juste et durable pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

- 4 -

**Contacts:**

Abba El Haissan –CONASADH Gianfranco Fattorini – AAJ

+213-655366853 (whatsapp) +41-793265102 (whatsapp)

[ujsahara@gmail.com](mailto:ujsahara@gmail.com) [fgf.aaj@outlook.com](mailto:fgf.aaj@outlook.com)

**Signataires**

Acció Solidària amb el Sàhara, Acción Solidaria Aragonesa (ASA), African Law Foundation (AFRILAW), Agrupación Chilena de Ex Presos poíticos, Amigos por un Sahara Libre, ARCI Città Visibili, A.R.S.P.S. - Rio de Oro, Asociación Amal Centro Andalucía, Asociación Amal Nanclares, Asociación Amigos del Pueblo Saharaui del Campo de Gibraltar (FANDAS), Asociación Amigos del Pueblo Saharaui de Toledo, Asociación de Amigos y Amigas de la R.A.S.D. de Álava, Asociación de Amistad con el Pueblo Saharaui de Albacete, Asociación de Apoyo al Pueblo Saharaui de Jaén, Asociación ARDI HURRA, Asociación Asturiana de Solidaridad con el Pueblo Saharaui, Asociación Awlad Sahara Murcia, Asociación Baha Malaga, Asociación Banat Saguia y Wad Dahab, Asociación Canaria de Amistad con el Pueblo Saharaui (ACAPS), Asociación Chilena de Amistad con la República Arabe Saharaui Democrática, Asociación Colombiana de Amistad con el Pueblo Saharaui, Asociación de la Comunidad Saharaui en Argon (ACSA), Asociación Concordia Tenerife, Asociación Convsol Amurrio, Asociación Cultural Peruano Saharaui, Asociación de Discapacitados Saharauis, Asociación Doctora Beituha, Asociación Ecuatoriana de Amistad con el Pueblo Saharaui (AEAPS), Asociación Enour, Asociación Española para el Derecho Internacional de los Derechos Humanos (AEDIDH), Asociación de Familiares de Presos y Desaparecidos Saharauis (AFAPREDESA), Asociación por la Justicia y los Derechos Humanos, Asociación de Médicos Saharaui en España, Asociación Mexicana de Amistad con la República Árabe Saharaui A.C. (AMARAS), Asociación Navarra de Amigos y Amigas de la R.A.S.D. (ANARASD), Asociación Navarra de Amigos y Amigas del Sahara (ANAS), Asociación Panameña Solidaria con la Causa saharaui (APASOCASA), Asociación Pro Derechos Humanos de España (APDHE), Asociación Profesional de Abogados Saharauis en España (APRASE), Asociación por la Protección de los Presos Saharaui en las Cárceles Marroquí, Asociación Riojana de Amigos de la R.A.S.D., Asociación Sahara Euskadi Vitoria, Asociación Sahara Gasteiz Vitoria, Asociación Sahara Ihsan, Asociación Saharaui contra la Tortura, Asociación Saharaui de Control de los Recursos naturales y la Protección del Medio Ambiente, Asociación Saharaui para la Protección de los Derechos Humanos y los Recursos naturales, Asociación Saharaui para la Protección y Difusión del Patrimonio cultural Saharaui, Asociación de Saharauis en Alicante, Asociación de Saharauis en Ávilla, Asociación de Saharauis en Bal, Asociación de Saharauis en Fuerteventura, Asociación de Saharauis en Grenada, Asociación de Saharauis en Jerez de la Frontera, Asociación de Saharauis en Lebrija, Asociación de Saharauis en Tenerife, Asociación de Saharauis en Valdepeñas, Asociación Sidemu Mojtar Estepona, Asociación Tawasol Lludio, Asociación Um Draiga de Zaragoza, Asociación Venezolana de Solidaridad con el Sáhara (ASOVESSA), Asociación de Víctimas de Minas (ASAVIM), Asociación de Zamur Valencia, Associação Amigos e Solidaridade ao Povo Saharaui (ASAHARA), Associació d’Amics del Poble Sahrauí de les Iles Balears, Association Americaine de Juristes (AAJ), Association des Amis de la RASD (France), Association de la Communauté Sahraouie en France, Association pour la Conservation de l'Environnement, Association Culture Sahara, Association culturelle Sahraouie en France, Association des Femmes Sahraouies en France, Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA), Association of Humanitarian Lawyers, Association Mauritanienne pour la Promotion du Droit, Association Mauritanienne pour la Transparence et le Développement – ATED, Association for the Monitoring of Resources and for the Protection of the Environment in Western Sahara (AMRPENWS),

- 5 -

Association Nationale des Echanges entre Jeunes (ANEJ), Association pour un Référendum libre et régulier au Sahara occidental (ARSO), Association Sahara Matinba Bruxelles, Association Sahraouie des Victimes des Violations Graves des Droits de l’Homme Commises par l’Etat Marocain (ASVDH), Association des Sahraouis en Belgique, Association des Sahraouis de Bordeaux, Association des Sahraouis du Centre de la France, Association des Sahraouis de Les Mureaux, Association des Sahraouis de Mantes-la-Jolie, Association des Sahraouis de Montauban, Association des Sahraouis de Perigueux, Association de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (ASPS), Association de la Vie Maghrébine pour la Solidarité et le Développement (AVMSD), Associazione bambini senza confini, Associazione Jaima Sahrawi per una soluzione giusta e non violenta nel Sahara Occ., Associazione Nazionale di Solidarietà con il Popolo Saharaui, Associazione di solidarietà con il Popolo Saharawi Kabara Lagdaf, Australia Western Sahara Association (AWSA), Bentili Media Center, Bremer Informationszentrum für Menschenrechte und Entwicklung (biz), Bureau International pour le Respect des Droits Humains au Sahara occidental (BIRDHSO), Campaña Saharaui para la sensibilisación sobre el peligro de Minas (SCBL), Cantabria por el Sáhara, Central Unitaria de Trabajadores de Chile, Centro Brasileiro de Solidaridad con los Pueblos y Lucha por la Paz, CEBRAPAZ, Centro de Documentación en Derechos Humanos “Segundo Montes Mozo S.J.” (CSMM), Centro Saharaui por la Salvaguardia de la Memoria, Colectivo Saharaui en Estepona, Colectivo Saharaui en Gipuzkoa, Colectivo Saharaui en Jaén, Colectivo Saharaui en Lanzarote, Comisión Ecuménica de Derechos Humanos de Ecuador (CEDHU), Comisión General Justicia y Paz, Comisión Media Independientes, Comisión Nacional de los Derechos Humanos de la República Dominicana (CNDH-RD), Comisión Nacional Saharaui por los Derechos Humanos (CONASADH), Comitato “Selma2.0”-odv, Comité d’Action et de Réflexion pour l’Avenir du Sahara Occidental, Comité de Amistad con el pueblo Saharaui – Argentina, Comité de Apoyo por el Plano de Paz y la Protección de los Recursos Naturales en el Sáhara Occidental, Comité Belge de soutien au Peuple Sahraoui, Comité de Defensa del Derecho de Autodeterminación (CODAPSO), Comité de Familiares de los 15 Jóvenes Secuestrados, Comité de Familiares de Mártires y Desaparecidos, Comité de Familiares de los Presos Políticos Saharauis, Comité de Jumelage et d'Echange Internationaux / Gonfreville l'Orcher, Comité de Protección de los Defensores Saharauis – Freedom Sun, Comité de Protección de los Recursos Naturales, Comité Saharaui de Defensa de Derechos Humanos (Glaimim), Comité Saharaui de Defensa de Derechos Humanos (Smara), Comité Saharaui de Defensa de Derechos Humanos (Zag), Comité Saharaui por el Monitereo de los Derechos Humanos (Assa), Comité de Solidaridad Oscar Romero, Comité Suisse de soutien au Peuple Sahraoui, Comité de Victimas de Agdaz y Magouna, Comunidad Saharaui en Aragón, Comunidad Saharaui en Asturias, Comunidad Saharaui en Balmaseda, Comunidad Saharaui en Cantabria, Comunidad Saharaui en Castilla y León, Comunidad Saharaui en Castilla la Mancha, Comunidad Saharaui en Catalunya, Comunidad Saharaui en Cordoba, Comunidad Saharaui en Jerez y Cadiz, Comunidad Saharaui en La Rioja, Comunidad Saharaui en Las Palmas, Comunidad Saharaui en Madrid, Comunidad Saharaui en Murcia, Comunidad Saharaui en Navarra, Coordinadora Estatal de Asociaciones Solidarias con el Sáhara (CEAS – Sáhara), Coordinadora de Gdeim Izik para un Movimiento Pacífico, Coordinadora de los Graduados Saharauis Desempleados, Coordinadora d´Organizacións No-Governamentals de Cooperaciò al Desenvolupament (CONGDIB), Coordinadora de las ONGs en Aaiún, Coordinadora Saharaui de Derechos Humanos de Tantan, Der Elefant e.V., Diaspora Saharaui en Bizkaia Disabi, Emmaus Åland, Emmaus Stockholm, Equipe Média, European Association of Lawyers for Democracy and World Human Rights (ELDH), Federació ACAPS de Catalunya, Federació d’Associacions de Solidaritat amb el Poble Sahrauí del País Valencià, Federación Andaluza de Asociaciones Solidarias con el Sahara (FANDAS), Federación de Asociaciones de Amigos del Pueblo Saharaui de Extremadura (FEDESAEX), Federación de la Comunidad de Madrid de Asociaciones Solidarias con el Sahara (FEMAS Sahara), Federación Deportistas Saharauis en España, Federación Estatal de Instituciones Solidarias con el Pueblo Saharaui (FEDISSAH), Fédération sportive des Sahraouis en France, Fondation Frantz Fanon,

- 6 -

Forum Futuro de la Mujer Saharaui, Freiheit für die Westsahara e.V., Fundación Constituyente XXI, Fundación Mundubat, Fundación Sahara Libre-Venezuela, Fundación Sahara occidental, Fundación Latinoamericana por los Derechos Humanos y el Desarrollo Social (Fundalatin), Giuristi Democratici, Global Aktion - People & Planet before profit, Groupe Non Violence Active (NOVA SAHARA OCCIDENTAL), Grupo por la renuncia de la Nacionalidad Marroquí, Habitat International Coalition, Housing and Land Rights Network, Human & Environment e.V., Ibsar Al Khair Association for the Disabled in Western Sahara, Indian Council of South America (CISA), International Association of Democratic Lawyers (IADL), International Educational Development, Inc., International Fellowship of Reconciliation (IFOR), International Platform of Jurists for East Timor, Kabara Lagdaf, LESTIFTA - Amigos del Pueblo Saharaui de Teruel, Liberation, Liga de Abogacia Saharaui en España, Liga de Defensa de los Presos Políticos Saharaui, Liga de Estudiantes Saharauis en España, Liga de Medicos Saharauis en España, Liga de Mujeres Saharauis en España, Liga Nacional dos Direitos Humanos, Liga de Periodistas Saharauis en España, Liga Saharaui de defensa de Derechos Humanos y Protección de RW-Bojador, Ligue des Jeunes et des Etudiants Sahraouis en France, Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS), Mouvement contre le racisme et pour l’amitié entre les peuples (MRAP), National Television Team, Nigerian Movement for the Liberation of Western Sahara, Nomad SHRC, Norwegian Support Committee for Western Sahara, Observatoire des Médias Saharaouis pour documenter les violations des droits de l’homme, Observatorio Aragonés para el Sáhara Occidental, Observatorio Asturiano de Derechos Humanos para el Sáhara Occidental (OAPSO), Observatorio Saharaui por el Niño y la Mujer, Observatorio Saharaui de Protección del Niño, Observatorio Saharaui de Recursos Naturales, 1514 Oltre il muro, Organización Contra la Tortura en Dakhla, Organización Saharaui por la Defensa de las libertades y la dignidad, Pallasos en Rebeldía y Festiclown, Paz y Cooperación, Plataforma de Organizaciones Chile Mejor Sin TLC, Por un Sahara Libre, Proyecto Audiovisual: La Saharaui Colombiana, Right Livelihood Foundation, Saharaui Unterstützungsverein Wien, Saharawi Advocacy Campaign, Saharawi Association for Persons with Disabilities in Western Sahara, Saharawi Association in the USA (SAUSA), Saharawi Campaign against the Plunder (SCAP), Saharawi Center for Media and Communication, Saharawi Media Team, Saharawi Voice, Sahrawis förening i Sverige, Salma e.V., Sandblast Arts, Schweizerisches Unterstützungskomitee für die Sahraouis Bern, Sindacato Español Comisiones Obrearas (CCOO), Solidariedade Galega col Pobo Saharaui (SOGAPS), Stichting Zelfbeschikking West-Sahara, Tayuch Amurio, The Icelandic Western Sahara Association, The Norwegian organization for justice and development, The Swedish Western Sahara Committee, TIRIS - Associazione di Solidarietà con il Popolo Saharawi, Uganda Solidarity Movement with Western Sahara, Unión de Asociaciones Solidarias con el Sáhara de Castilla y León, Union des Ingénieurs Sahraouis, Unión de Juristas Saharauis (UJS), Unión Nacional de Abogados Saharauis, Unión Nacional de Estudiantes de Saguia El Hamra y Rio de Oro (UESARIO), Unión Nacional de la Juventud de Saguia El Hamra y Rio de Oro (UJSARIO), Unión Nacional de Mujeres Saharauis (UNMS), Unión Nacional de Trabajadores de Saguia El Hamra y Rio de Oro (UGTSARIO), Unión de Periodistas y Escritores  Saharauis (UPES), US Western Sahara Foundation, VZW de Vereniging van de Sahrawi Gemeenschap in Belgie, Werken Rojo - Medio de comunicación digital, Western Sahara Resource Watch España (WSRW España), Western Sahara Times, World Barua Organization (WBO), World Peace Council.

ONGs dotées du statut ECOSOC à l’ONU